




RAPPORT D'ACTIVITÉS

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DU GARD

2023
3202

SOMMAIRE

Rapport moral du Président.....	1
Rapport financier des Trésoriers.....	3
Le COGard	6
<i>Le COGard en 2023.....</i>	<i>7</i>
<i>Nos mécènes en 2023</i>	<i>9</i>
<i>La communication.....</i>	<i>10</i>
Actions bénévoles.....	11
Conserver	17
<i>Etudier, connaître, protéger</i>	<i>18</i>
<i>Missions d'études et de conservation.....</i>	<i>20</i>
<i>Missions d'expertise</i>	<i>33</i>
Sensibiliser	38
<i>Sensibiliser tous les publics</i>	<i>39</i>
<i>Accompagner les collectivités.....</i>	<i>44</i>
<i>Formations</i>	<i>47</i>



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2024

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers et chères salarié(e)s, partenaires, amis et adhérent(e)s, nous tenons à remercier chaleureusement M. Julien Catala, responsable du château d'Espeyran, de nous avoir autorisés à tenir notre Assemblée Générale dans ce superbe site.

Nous voici réunis pour l'Assemblée Générale Ordinaire retraçant les activités, les faits marquants et la vie du Centre Ornithologique du Gard lors de l'année écoulée.

Si l'année 2023 n'a pas été une année de mise en place de nouveaux projets, elle s'est efforcée de conforter ceux existants et de réajuster ou améliorer ces derniers. Comme déjà dit dans les précédents bilans moraux, notre association jouit d'une reconnaissance chez les acteurs gardois et parfois même au-delà. Notre connaissance du territoire, nos expertises et nos actions sont reconnues. C'est parce que nos combats sont construits sur des connaissances scientifiques qu'ils sont crédibles. C'est grâce à un enrichissement constant de notre base de données et à toutes les enquêtes effectuées par les adhérent(e)s et les salarié(e)s que nous sommes en mesure de protéger le plus efficacement possible notre biodiversité dans les limites que nous permet notre législation en matière de protection de l'environnement. Le pôle sensibilisation contribue à ce travail de protection en diffusant les connaissances au grand public et aux scolaires. C'est un travail de longue haleine mais qui devrait permettre à nos populations d'être mieux informées sur les problèmes environnementaux et de pouvoir peser sur les décisions administratives ou législatives. Les différentes crises que traverse notre époque peuvent mettre à mal les réglementations et les pratiques vertueuses en faveur de la biodiversité. Nos actions passées et futures sont plus que jamais justifiées et nécessaires. Sur le plan juridique, nous avons été moins sollicités pour des plaintes en 2023, mais faut-il pour autant s'en réjouir ? Le contexte pourrait expliquer cela et notamment au niveau des remontées d'informations, car aucun élément objectif ne permet de penser que les atteintes aux espèces sont en baisse.

A compter du 1er septembre 2023, le siège social du Centre Ornithologique du Gard a été transféré au 285 rue Gilles Roberval – Parc Kennedy – Bât C Maison des Initiatives – 30900 Nîmes.

En 2023 notre association a conservé une belle vitalité comme en témoigne le nombre de ses adhérents et sa vie associative au travers des sorties de terrain, des ateliers, des soirées et les différents groupes qui structurent nos différents domaines d'actions. A noter comme innovation une sortie ornithologique en mer qui a eu beaucoup de succès.

Le Groupe CAPVIV a revu son mode opératoire pour essayer d'être plus réactif et efficace. Son objectif prioritaire est de répondre systématiquement à toutes les sollicitations et de mettre en place un comité qui évalue la réponse à donner dans le respect de nos statuts. A noter qu'en 2023, on a pu constater les effets positifs de certaines de nos démarches. On peut citer l'annulation d'un projet immobilier à Bagnols-sur-Cèze en raison de la présence du Lézard ocellé ou le bilan sur les effets des aménagements effectués sur la RD779 pour diminuer la mortalité qui devrait amener à d'autres mesures.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2024

Le groupe communication a joué un rôle incontournable dans la vie de notre association. Un groupe qui gère, par l'intermédiaire de Marie-José Valero, la lettre d'infos ou la mise à jour du site. La prise en main du logiciel "AssoConnect" va nous permettre de révolutionner en 2024 la gestion des adhérents, la gestion des listes de diffusion et la gestion géographique des membres. Lucie Boegly, Marie-José Valero et Christian Hubert en sont les maîtres d'œuvre.

Les chroniques d'été sur des espèces d'oiseaux dans le Midi-Libre, pilotées par Maxime Laforge et Marie-José Valéro, ont eu un franc succès. On peut également se réjouir du « le Relais du Rollier » à l'initiative des salarié(e)s qui permet d'informer l'ensemble des adhérent(e)s de leurs travaux.

Comme chaque année de nombreux adhérent(e)s ont participé à des enquêtes ornithologiques ou ont représenté le COGard dans de nombreuses commissions ou COPIL. D'autres ont contribué à enrichir notre banque de données sur Faune. Tous ont œuvré à améliorer les connaissances et surtout contribué à la protection de notre environnement.

Si notre association perdure depuis plus de 40 ans, c'est parce que des adhérent(e)s se sont investi(e)s dans sa gestion. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des administrateurs. Toutes les personnes avec ou sans compétence particulière seront les bienvenues.

L'année 2023 a apporté son lot de satisfactions mais aussi de frustrations en ce qui concerne notre environnement qui subit de nombreuses agressions. Ne baissons pas les bras et continuons en 2024 à agir avec tous les outils que nous avons élaborés ou développés.

**Le Président du COGard
Jean-Pierre Trouillas**

RAPPORT FINANCIER DES TRÉSORIFIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2024

Les années 2020 à 2021 avaient été des années de redressement financier puis de croissance forte pour l'association avec :

- pour 2020, un résultat de + 22,7 k€ pour 342,7 k€ de produits et 320,1 k€ de charges hors contributions volontaires représentant 24,4 k€ (à ajouter à ces deux derniers montants) et cela malgré la pandémie de coronavirus.
- Pour 2021, un résultat de + 21,1 k€ pour 441,9 k€ de produits et 420,8 k€ de charges hors contributions volontaires représentant 31,6 k€ (à ajouter à ces deux derniers montants).
- Mais l'année 2022 avait marqué le pas avec un résultat négatif de 7 562 € consécutif à une augmentation des charges de 34 % due principalement à celle des charges de personnel (l'effectif étant passé de 7 à 10 salarié(e)s en ETP pour répondre aux besoins) ainsi qu'à l'augmentation des dotations aux amortissements et provisions. Nous avons donc un total de 564,1 k€ pour les charges et de 556,6 k€ pour les produits hors contributions volontaires représentant 31,6 k€ (à ajouter à ces deux derniers montants).

L'année 2023 avec son bénéfice de 22 528 € confirme que la perte 2022 était passagère et correspondait bien à une phase croissante de l'activité (augmentation des charges) sans le retour de recettes attendu.

Sur la base des comptes annuels validés et édités par le cabinet d'expertise comptable CONSILEO, nous constatons que :

- Les charges hors contributions volontaires s'élèvent à 626,8 k€ en augmentation de 11,1 % par rapport à 2022. Par son activité exigeant beaucoup de ressources humaines, les charges de personnel (masse salariale + cotisations patronales + formations...) représentent 68,2 % des charges totales mais restent maîtrisées avec une augmentation de 17 % en tenant compte des embauches de CDD pour répondre à l'activité courante, au pic printanier et au renforcement de l'équipe administrative avec un CDI à 80 %. Il faut aussi tenir compte du décalage des congés payés pour raison de service provoquant une augmentation de ce poste de 6 661€, soit 423 % par rapport à l'année dernière.
- Malgré les objectifs fixés en 2022 de stabiliser l'activité, en ne répondant qu'à la demande, le montant des produits hors contributions volontaires s'élève à 649,4 k€ en augmentation de 16,7 % sur 2023. Des postes ont évolué fortement prouvant la notoriété du COGard. Le montant des prestations d'expertises a été multiplié par 6 pour atteindre 114 k€ comme celui des conventions multiplié par 2,3 fois pour atteindre la somme de 265,5 k€.
- Les contributions volontaires s'ajoutent à ces chiffres pour une valeur de 26 443 €. Ce poste accuse une baisse de 16 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre ne correspond pas à la vitalité croissante des adhérents constatée sur le terrain. Pour 2024, il serait intéressant de mobiliser les adhérents à déclarer les heures (et kms) effectuées pour le COGard ?



RAPPORT FINANCIER DES TRÉSORIERIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2024

- En termes de bilan, au 31 décembre 2023, le résultat bénéficiaire de cet exercice permet une augmentation de nos fonds propres de 28 % et d'atteindre la somme de 158 647 €. La part des immobilisations de 82 557 € (amortissements déduits) a connu une progression de 61% correspondant essentiellement d'immobilisations en cours pour un montant de 33 600 € dont l'augmentation 2023 est de 27 495 €. Cet investissement correspond à l'élaboration d'outils pédagogiques créateur de valeur pour notre association et *in fine* de recettes. Dans le cadre d'une convention avec Perrier, un achat de 400 nichoirs en dur a été immobilisé pour une valeur de 17 954 €.
- Compte tenu de l'augmentation du résultat 2023, l'évolution de l'actif immobilisé, la diminution des provisions pour pensions et retraites de 8 000 € (suite à modification du mode de calcul) et du remboursement des emprunts de 2 038 €, la variation du fonds de roulement est négative de 6 400 €, ce qui augure des difficultés de trésorerie.
- L'augmentation des postes conventions et subventions à recevoir, respectivement +302 % et +241 % entraînent une augmentation forte des créances de 466 k€ pour arriver à un montant de 983 k€ alors que le total des dettes à court terme s'élève à 170 k€.

Malgré cette situation comptable meilleure qu'en 2022, celle-ci reste fragile au niveau de la trésorerie (disponible + endettement à court-terme). L'année dernière nous avons un solde positif de 7 500 € au 31/12/2022, le solde devient négatif pour un montant de 5 200 €. Cette dégradation depuis août 2023 a coûté à l'association 837 € d'intérêts.


La cause principale est la lenteur ou le report de règlements des subventions, d'où la décision de limiter les travaux rémunérés par ce type de financement et de privilégier ceux qui bénéficient de paiements rapides (prestations de services, commandes).

Pour l'exercice 2023 le CA et sa direction avaient décidé de stopper notre croissance. Pour des raisons techniques et d'image de l'association, cela n'a pas été possible. Nous maintenons cet objectif pour l'année 2024.

A noter dans ces comptes, les produits de gestion courante pour un total de 22 123 € comprennent principalement :

- Les dons pour 7 330 € comprenant deux véhicules utilitaires remis par RTE et ENEDIS.
- Les cotisations pour 4 555 € (263 membres).
- Les mécénats pour 6 825 € à développer dans les prochaines années.
- Abandons de frais par les bénévoles 3 365 €. Ce poste en augmentation de 57 % prouvant le dynamisme et la générosité de nos adhérents

Ces produits sont à la disposition des adhérents pour des actions collectives dans le cadre de la vie associative.



RAPPORT FINANCIER DES TRÉSORIERIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2024

En conclusion, l'association a continué son développement en 2023 à un rythme moins élevé qu'en 2022, conformément aux objectifs fixés en début d'année. Cette croissance a permis d'augmenter et d'obtenir un résultat positif garantissant l'avenir de l'association. L'évolution de 166 % des produits constatés d'avance représentant les conventions déjà signées (mesures compensatoires, expertises...) sont aussi une garantie de pérennité pour notre association. En revanche, la trésorerie devient un point faible, pour des causes essentiellement exogènes, d'où la nécessité en 2024 de trouver des sources de financement à des taux bas sur le moyen terme. Des démarches sont en cours auprès de l'AIRDIE-France Active pour répondre aux besoins en trésorerie et d'investissements pour l'association. En complément, le CA propose à l'AG d'augmenter la cotisation d'adhésion pour 2025 restée stable depuis 2008.

POINT SUR L'ATLAS

L'atlas a été produit en 2 048 exemplaires au cours de l'année 2019 pour le coût de 25 927,65 € dont il convient de déduire les subventions et dons pour 4 500 € (Parc National des Cévennes et Tour du Valat), soit un coût net de production de 21 427,65 € (soit 10,46 € par atlas).

Au 31 décembre 2023, 1 714 atlas ont été vendus pour une valeur de 49 767 € (29,03 € par exemplaire en moyenne) et 33 remis gracieusement. Il restait donc 301 exemplaires au 31 décembre 2023.

**Les Trésoriers de l'Association
Bruno GRENIER & Patrick DRUGEON**



LE COGGARD



LE COGARD EN 2023

ENGAGEMENT HUMAIN POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Créé en 1980, le Centre Ornithologique du Gard est une association départementale ayant pour objet l'étude et la protection de la faune et de la flore du Gard et des régions adjacentes. À l'heure où la préservation de la biodiversité est au cœur de tous les débats publics, l'association sait plus que jamais mobiliser des ressources pour une efficacité maximale de ses actions. Le COGard, fort de son réseau d'adhérents et de bénévoles, s'est doté d'une équipe pluridisciplinaire de salarié(e)s en soutien à la vie associative.

5 ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

En 2023, le Conseil d'Administration est composé de 5 membres. Le siège social de l'association a été déplacé de Saint-Chaptes à Nîmes. L'agrément de protection de l'environnement (permettant de siéger dans des commissions consultatives) et celui de l'éducation nationale (permettant de proposer des activités éducatives complémentaires aux enseignements) ont été renouvelés. Un travail sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et sur les risques psycho-sociaux a été effectué. Enfin, le changement de l'outil de gestion des adhésions (de HelloAsso à AssoConnect) est également un événement notable de l'année 2023.



Jean-Pierre TROUILLAS

Président



Bruno GRÉNIER

Trésorier



Fabien ROY

Secrétaire



Patrick DRUGEON

Vice-trésorier

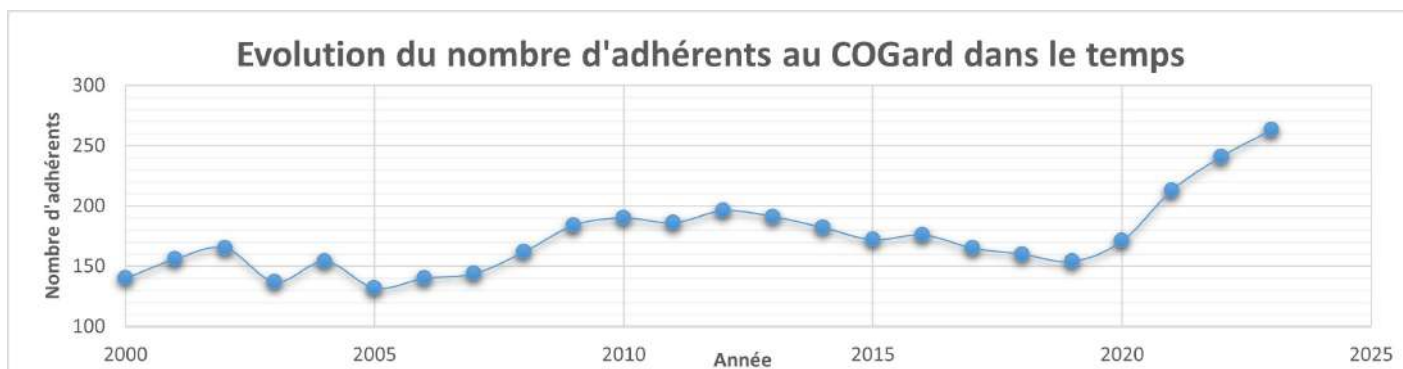


Laura Mosser

Administratrice

263 ADHÉRENT(E)S

Le COGard compte sur l'engagement et l'investissement de plusieurs dizaines de bénévoles qui sont référent(e)s sur des projets d'inventaires, d'actions concrètes de conservation, d'actions juridiques et d'actions de sensibilisation et de diffusion de l'information.





LE COGARD EN 2023

ENGAGEMENT HUMAIN POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

18

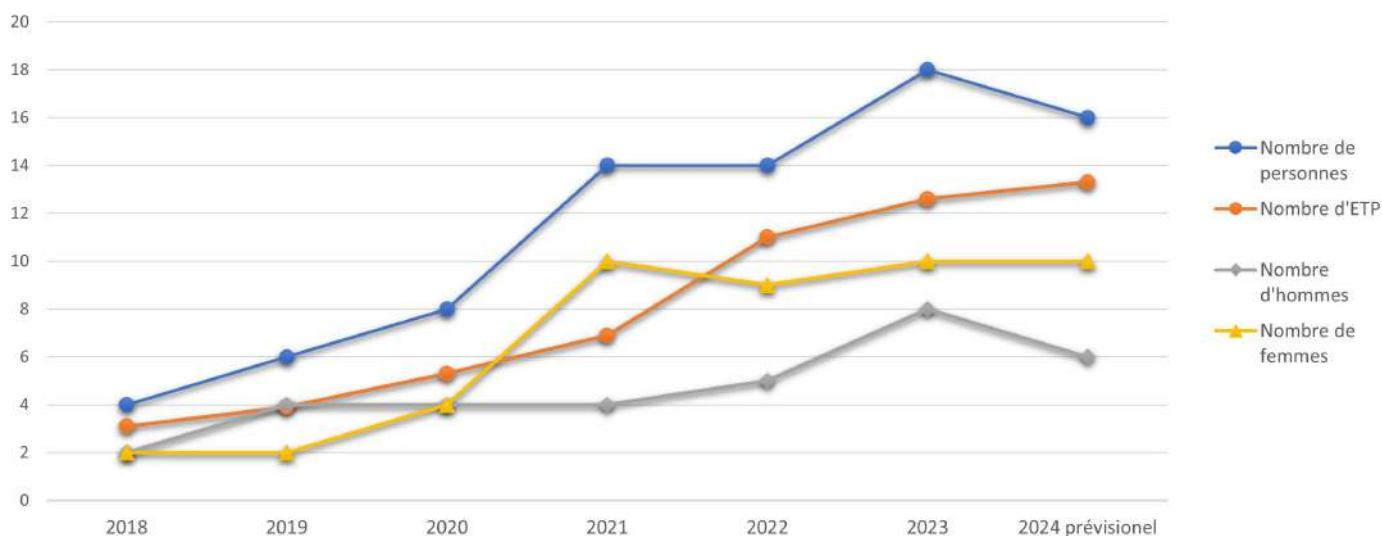
SALARIÉ(E)S

En 2023, l'équipe salariée a été composée de **11 permanent(e)s/CDI et de 7 salarié(e)s recruté(e)s pour une mission à durée déterminée (dont 2 apprenti(e)s)**, ce qui correspond à **12,6 équivalent temps plein (ETP)**. L'équipe salariée a mis en œuvre les décisions et orientations du CA en plus d'être aussi force de propositions pour la mise en œuvre du projet associatif.

En 2023, l'équipe sous la direction de Daniel BIZET était composée de : Adélaïde FONTAINE (CDD), Anne-Cécile VAIN (CDD apprentissage), Antoine COUROUBLE, Armelle PERLOT, Arnaud AMAURY (CDD apprentissage), Cécile CHAILLOT, Christelle KOULANINGA, Cyrille SABRAN, Eliott HUGUET, Jérôme LOMBARD (CDD), Julie PERNIN (CDD), Lucie BOEGLY, Madeleine PONS, Margaux MORALES, Marion FRAYSSE, Maxime LAFORGE (CDD), Nicolas LEBASTARD (CDD). **Cinq stagiaires** ont aussi participé à la vie de l'association : Antoine LEDEUIL (3ème), Louis SANZ (2nde), Louna AUGEL-GARCIA (césure), Marie POISSON (licence pro) et Maxime MARDON (4ème).

Des prestations de service pour aider à la bonne réalisation de certains dossiers financés ont été nécessaires : le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon, le CEN Occitanie, Découverte du Vivant, la Société Cévenole de Spéléologie et de Préhistoire, le Bureau des Moniteurs du Gard, Cèze Canoës. Dans le même objectif, des partenariats avec d'autres associations sont présents, notamment dans le cadre des PNA Outarde et Pies-grièches avec l'ALEPE, le GOR et la LPO Occitanie.

Evolution du nombre de salarié(e)s du COGard dans le temps



NOS MÉCÈNES EN 2023

CHATEAU FONT BARRIÈLE



L'engagement agro-environnemental de Caroline et Christian Gourjon du **Chateau Font Barrière** est indéniable et c'est pour cela que le COGard s'est engagé à leurs côtés. C'est lors d'un diagnostic du potentiel d'accueil de la biodiversité sur le domaine en 2020 que cette belle aventure a été imaginée. En 2023, une animation menée à double voix avec le COGard a été réalisée pour présenter les actions menées en faveur de la biodiversité par la famille Gourjon et leur engagement. La convention de mécénat pour l'année 2024 est en cours de construction avec de beaux projets en prévision !

MOURGUES DU GRÈS



Concernant les **Mourgues du Grès**, la convention a été renouvelée en avril 2023. Mais cela fait plusieurs années que la première convention été signée et la liste des actions menées commence à être longue. Anne et François Collard ont accueilli plusieurs fois le COGard pour une Assemblée Générale Ordinaire, une réunion du groupe atlas, une formation ornitho... Ils ont eu l'extrême gentillesse de stocker les palettes d'atlas lors de leur parution. L'expo-photos *ReGard Naturel* a été accrochée plusieurs fois sur leurs murs. Pour 2023, c'est un don de 1 000€ et 200€ de bouteilles de vin qui ont été offerts par les Mourgues du Grès. Le COGard a également réalisé des inventaires de la biodiversité, en 2018 pour le premier et en septembre 2023 pour le dernier.

RTE



L'année 2023 a également été marquée par le don d'un Peugeot EXPERT par **RTE**. Ce véhicule a notamment aidé pour la mission de pose des nichoirs grâce à sa capacité de stockage.

ENEDIS



L'entreprise **ENEDIS** a pareillement fait un don d'un véhicule, un Renault Kangoo électrique.

FONDS DE DOTATION NYMPHALIS



Afin de mener à bien la mission d'expérimentation de méthodologie pour la détection de la Cistude d'Europe, le **Fonds de Dotation Nymphalis** a soutenu le COGard à hauteur de 5 825 €.



LA COMMUNICATION

POUR UN PARTAGE DE CONNAISSANCES

Divers outils de communication existent notamment grâce à la présence du groupe communication où des adhérents et une salariée participent activement :

- ◇ Lettres d'information (Jean-Pierre Trouillas & Marie-José Valéro)
- ◇ Site internet (Marie-José Valéro)
- ◇ Photothèque (Christophe Grousset)
- ◇ Facebook et Instagram (Lucie Boegly)
- ◇ Relais du Rollier (Lucie Boegly)
- ◇ Liste Adhérents et « Groupe COGard » (Christian Hubert) en cours de transition sur AssoConnect
- ◇ Forum (Franck Giancesini)
- ◇ Chroniques oiseaux dans le Midi Libre (07/23 et 08/23)
- ◇ Chroniques Hirondelles sur Radio Ecclesia (Christian Hubert)

Les salarié(e)s sont également régulièrement sollicité(e)s par les médias pour des interviews sur diverses thématiques : migration, reproduction, changement climatique... Par exemple, Eliott Huguet a été sollicité sur les Cigognes par France Bleu ou encore les Etourneaux par la Gazette de Nîmes. Des chroniques sur les oiseaux ont également été enregistrées pour la Radio Ecclesia par Cyrille Sabran, tout comme la présentation des métiers de chacun dans l'association.



ACTIONS BENEVOLES

ACTIONS BÉNÉVOLES

AGIR COLLECTIVEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ

ACTIONS D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

- **Enquête LIMAT** (Margaux Morales) : Comptage des rassemblements post-nuptiaux d'Ædicnèmes criards.
- **Enquête Hirondelles** (Christian Hubert) : Recensement des nids d'hirondelles.
- **Enquête Wetlands** (Serge Charra)
- **Comptage dortoirs Milan royal** (Eliott Huguet & Cyrille Sabran)
- **Comptage Butor étoilé** (Jean-Pierre Trouillas)
- **Comptage Barge à queue noire** (Eliott Huguet, Jean-Pierre Trouillas, Serge Charra & Gilbert Tolmos)
- **STOC-EPS** (Bruno Grenier) : Suivi Temporel des Oiseaux Communs - Échantillonnage Ponctuel Simple
- **SHOC** (Bruno Grenier) : Suivi Hivernal des Oiseaux Communs
- **Suivi Grand-Duc** (Jennifer Guinche & Julie Chauvin)
- **Carré rapaces** (José Cabrera & Christian Hubert)
- **Enquête rapaces nocturnes** (José Cabrera, Serge Colin & Gérard Torreilles)
- **Suivi annuel de reproduction du Faucon pèlerin** (José Cabrera)
- **Comptage national trisannuel des Grands Cormorans hivernants** (Marie-José Valéro)
- **Programme MIGRALION porté par la Tour du Valat** (Eliott Huguet, Margaux Morales & Christian Hubert) : Prospection des nids d'Hirondelle rousseline, aide aux actions de baguages
- **Actions de baguage en dortoir hirondelles en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise** (Eliott Huguet, Margaux Morales, Jean-Pierre Trouillas, Rémi Tiné (SMCG) & Madeleine Pons)



- **Validation des données Faune** : Oiseaux (Pierrick Devoucoux, Geoffrey Monchaux, Jean-Pierre Trouillas & Eliott Huguet), Punaises (Gilbert Tolmos), Coléoptères (Christophe Grousset), Orthoptères (Daniel Bizet), Rhopalocères (Daniel Bizet) et Mammifères marins (Cyrille Sabran).

ACTIONS JURIDIQUES

- **Dépôts de plainte** en cas de destruction d'espèces (par exemple braconnage) ou d'habitats





ACTIONS BÉNÉVOLES

AGIR COLLECTIVEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ

ACTIONS DE PROTECTION

- **Projet Nichoirs :**
 - ◇ Contrôle des nichoirs à Effraie et baguage (08/06/23 - 21/06/23 - José Cabrera & Benjamin Vollot)
 - ◇ Suivi et nettoyage des nichoirs implantés à Belvézet (17/09/23)
 - ◇ Maintenance et suivi des nichoirs à Méjannes-lès-Alès (11/10/23)
 - ◇ Réparation de nichoirs à Saint-Etienne-de-l'Olm chez Arcadie (10/11/23)
- **Groupe CAPVIV :** réunion du groupe le 06/02/23 et le 08/11/23 à Saint-Chaptes
- **SOS Chauves-souris**
- **Participation d'adhérents à l'Hôpital de la Faune Sauvage :** « Taxifaune »
- **Participation aux enquêtes ou consultations publiques :** projets d'aménagement
- **Participation aux commissions préfectorales :**
 - ◇ CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers - Jean-Pierre Trouillas, Bruno Grenier & Daniel Bizet)
 - ◇ CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage - Jean-Pierre Trouillas)
 - ◇ CDAP (Comité Départemental des Aires Protégées - 05/12/23 - Jean-Pierre Trouillas)
 - ◇ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - Fabien Roy)
- **Participation aux groupes de travail et comités de pilotage :**
 - ◇ Comités de pilotage « Sentinelles de la Nature » de FNE (Jean-Pierre Trouillas)
 - ◇ Comités de pilotage Natura 2000 (Sites de Petite Camargue - 19/01/23 - Jean-Pierre Trouillas)
 - ◇ L'Atelier des solutions (SCOT Sud Gard - 19/09/23, 04/12/23 - Fabien Roy)
 - ◇ Projet de recherche « Le sanglier en ville » du CEFÉ-CNRS (10/07/23 - Patrick Drugeon)
 - ◇ Réunion annuelle d'information sur les programmes de recherche menées sur les oiseaux d'eau et la gestion en Camargue (26/05/23 - Patrick Drugeon)
- **Participation à des ateliers et des inaugurations**

ACTIONS BÉNÉVOLES

AGIR COLLECTIVEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ

ACTIONS DE DIFFUSION

- **Diffusion de l'Atlas et livres d'autres éditeurs** (Évelyne Hubert & Marie-José Valéro)
- **Diffusion d'informations à divers médias**
- **Synthèse des oiseaux reproducteurs remarquables en Camargue Gardoise sur la saison 2023** (Eliott Huguet, Benjamin Vollot, Rémi Tiné & Jean-Pierre Trouillas)
- **Conférences :**
 - ◇ Oiseaux de la Vaunage—Abeille, biodiversité et changement climatique à Nages-et-Solorgues (28/10/23 - Jean-Pierre Trouillas)
- **Formations**
- **Stands :**
 - ◇ Festival de l'association Vistriculture - Stand au Mas du Vistre (22/04/23 - Jean-Pierre Trouillas)
 - ◇ IUT de Nîmes (14/09/23 - Jean-Pierre Trouillas & Patrick Drugeon)
 - ◇ Anniversaire 30 ans du Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise au Centre du Scamandre (30/09/23 - Jean-Pierre Trouillas)
- **Expositions photographiques :**
 - ◇ 41ème Congrès des Réserves Naturelles (9 au 12/05/23)
 - ◇ Natura Vaunage à Congénies (03/06/23)
 - ◇ ReGard Naturel à Congénies dans le cadre d'une conférence sur le Martinet noir organisée par l'association Abeille et Biodiversité (18/03/23)
 - ◇ Permanente à la Maison des initiatives à Nîmes

ACTIONS BÉNÉVOLES

AGIR COLLECTIVEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ

VIE ASSOCIATIVE

- **Sortie en mer dans le golfe d'Aigues-Mortes avec l'association Découverte du vivant** (28/01/23 - Eliott Huguet)
- **Camp de Migration au Clos Gaillard** (en collaboration avec le service environnement de la Ville de Nîmes - 25/03/23 au 26/03/23 - Action financée par la Ville de Nîmes et le FDVA 1)
- **Sortie Ornitho-œnologique** (20/01/23 - Montfrin) **et signature de la convention de mécénat au Château Font Barrière** (23/06/23 - Montfrin)
- **Matinées ornithologiques au printemps et à l'automne au Mas des Mourgues du Grès** (06/05/23 et 30/09/23 - Beaucaire)
- **Participation à la recherche de Cistude d'Europe sur des orthophotographies créées à l'aide du drone** (Margaux Morales)
- **Soirées analyse de pelotes de réjection** (29/03/23, 19/07/23, 15/11/23 & 12/12/23, Eliott Huguet & Margaux Morales)
- **Balade Ornithologique au golf de Cazilhac dans le cadre d'une journée avec l'association la Turbine** (18/02/23 - Christophe Grousset, Marie-José Valéro & Gérard Torreilles)
- **Permanence Bibliothèque** (Marie-José Valéro)
- **Sorties adhérents** (Marie-José Valéro) : sortie ornithologique à la Réserve Naturelle de Mahistre et à la Souteyranne (04/02/23 - Jean-Pierre Trouillas)
- **Soirées du COGard**
- **Représentation du COGard au Conseil d'Administration** du CEN Occitanie (Gilles Bousquet), du CPIE du Gard (Daniel Bizet), d'Oc'Nat (Daniel Bizet & Jean-Pierre Trouillas) et de la MIESS 30 (Daniel Bizet).
- **Réunions internes de Conseil d'Administration et Assemblée Générale annuelle du COGard**
- **Relations inter-associations :**

Le COGard souhaite fédérer les associations pour être plus efficace pour la protection de l'environnement, en co-signant par exemple des documents concernant des projets qui vont à l'encontre de la biodiversité. Ce travail a commencé en 2021 et se poursuit en 2023.

Par ailleurs, des Conventions-cadres de partenariat sont en cours de réalisation avec plusieurs structures :

- ◇ **CEN Occitanie** : convention - cadre de partenariat en cours de finalisation
- ◇ **LPO Occitanie** : convention - cadre de partenariat en cours d'élaboration
- ◇ **Gard Nature** : première rencontre réalisée
- ◇ **SPN Gard** : contacts réguliers
- ◇ **SFO Languedoc** : convention à initier



ACTIONS BÉNÉVOLES

AGIR COLLECTIVEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ

ZOOM SUR UNE ENQUÊTE : WETLANDS

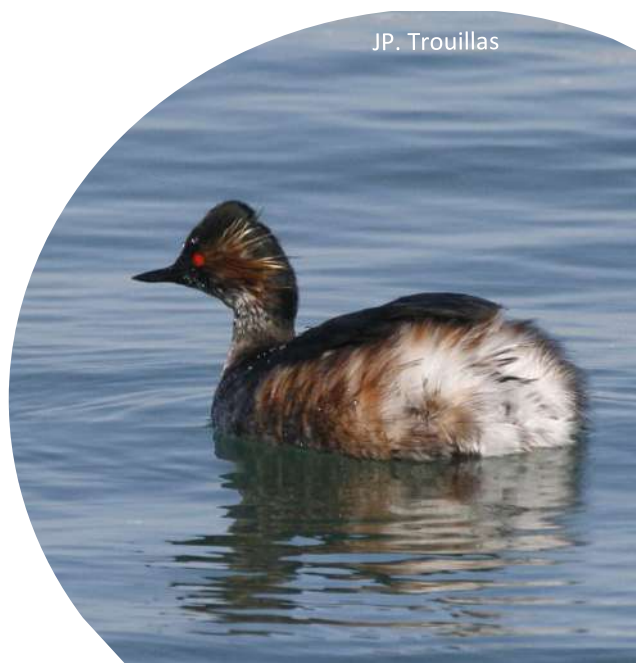
Les comptages WETLANDS, appelés autrefois BIROE, consistent à dénombrer les oiseaux d'eau hivernants sur les étangs, marais et lagunes dans le monde entier. Ces dénombrements sont coordonnés au niveau international depuis 1967 par le "Wetlands International", organisme basé à Wageningen aux Pays-Bas. Le but est l'estimation de la taille des populations des espèces concernées, l'évaluation des tendances des effectifs, ainsi que l'évolution de la distribution des populations. Tous les oiseaux d'eau sont concernés, soit plus de 150 espèces (les grèbes, les cormorans, les limicoles, les laridés, etc.).



JP. Trouillas

Le COGard assure depuis de nombreuses années 6 comptages d'octobre à mars. Seuls les résultats du mois de janvier sont pris en compte par la LPO, organisme centralisateur pour la France, qui rédige et édite chaque année une synthèse. Nous prospectons sur les communes d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi 4 sites avec 7 points d'arrêt précis, sur une matinée. Les passages se font toujours dans le même sens, approximativement aux mêmes heures et aux environs du 15 de chaque mois afin d'avoir des paramètres similaires d'une année à l'autre. A l'origine, c'est Roger et Elisabeth Védère qui effectuaient ces comptages. Aujourd'hui, et depuis plusieurs années, c'est Serge Charra qui a pris la relève.

JP. Trouillas





CONSERVER



Étudier, Connaître, Protéger

POUR PROTÉGER IL FAUT CONNAÎTRE ET POUR CONNAÎTRE IL FAUT ÉTUDIER

C'est ce qui occupe la plupart des missions du pôle conservation du COGard. Ainsi, en 2023, sans compter les Plans Nationaux d'Actions, les Atlas de Biodiversité Communale, ni les travaux en lien avec les collectivités pour les ouvrages d'art (problématique Chauve-souris), ce sont **46 dossiers** qui ont été portés par les salarié(e)s **dont 16 pour lesquels des bénévoles de l'association sont venus prêter main-forte.**

Pour mener à bien ces travaux d'étude et de conservation, l'équipe en constante évolution et acquisition de connaissances a pu mobiliser ses compétences en matière d'**ornithologie, chiroptérologie, mammifères terrestres, herpétologie, entomologie, cartographie sur SIG ou via photogrammétrie drone, biostatistiques...**

Le contenu des **projets est relativement varié** tant sur les thèmes que de par leur localisation dans le Gard. Certains, tels que les suivis avifaunistiques dans le cadre de mesures compensatoires, sont mis en œuvre depuis plusieurs années et reproduits tous les 2 à 3 ans sur une durée de 5 à 30 ans. D'autres projets de conservation sur le long terme concernent des suivis d'espèces, par exemple les Chiroptères dans le cadre du Plan Départemental d'Actions en faveur des Chiroptères.

Outre les suivis et actions conservatoires de terrain, l'équipe conservation est régulièrement sollicitée pour des **avis d'experts**, cette année notamment concernant la mise à jour de la Liste Rouge des Oiseaux nicheurs d'Occitanie.


L'année 2023 a été également marquée par une convention avec les Salins du Midi. Cette convention nous a permis d'accéder au site des Salins d'Aigues-Mortes pour réaliser le comptage des rassemblements post-nuptiaux des Oedicnèmes criards dans le cadre de l'enquête LIMAT.

Parmi tous les dossiers traités par le COGard, nous pouvons en décrire quelques-uns, qui ont particulièrement mobilisé l'équipe du pôle conservation et les bénévoles.

Étudier, connaître, protéger

PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL ET COMITÉS DE PILOTAGE

- **Comité de gestion des sites Conservatoire du littoral sur la commune du Grau du Roi** (Eliott Huguet)
- **COPIL Banc sableux de l’Espiguette** (Eliott Huguet)
- **Colloque National Oedicnème** (Margaux Morales, Daniel Bizet, Eliott Huguet, Cyrille Sabran & Cécile Chaillot)
- **COPIL de thèse de Soumaya Belghali** (Margaux Morales & Daniel Bizet)
- **COPIL PNA Lézard ocellé** (Cyrille Sabran)
- **L’Atelier des solutions** (SCOT Sud Gard - 19/04/23, 02/06/23, 12/06/23, 22/06/23, 19/09/23, 04/12/23 - Daniel Bizet, Margaux Morales, Cyrille Sabran)
- **Projet de recherche « Le sanglier en ville » du CEFE-CNRS** (10/07/23 - Eliott Huguet)
- **Réunion territoriale Rhône Aval** (Cyrille Sabran)
- **Conférence sur le Crabe bleu** (Eliott Huguet)
- **ORE Château d’Espeyran** (Cyrille Sabran)
- **Création d’un consortium d’ORE Marais du Roy, Perrier, Château d’Espeyran** (Cyrille Sabran)
- **Journée SMGG Réserve de biosphère** (Maxime Laforge)
- **COPIL Faune Occitanie et Faune France** (Daniel Bizet, Cécile Chaillot, Cyrille Sabran & Jean-Pierre Trouillas)
- **Liste rouge des oiseaux nicheurs d’Occitanie** (Eliott Huguet, Daniel Bizet & Cyrille Sabran)
- **Colloque ECOPROD à Ménigoute** (Cyrille Sabran & Daniel Bizet)
- **Réunion Effraie des clochers LPO France** (Eliott Huguet)
- **Réunion de lancement du PNA Butor étoilé** (Eliott Huguet)
- **Conférence Grippe aviaire de la Tour du Valat** (Eliott Huguet)
- **COPIL PNA Puffin des Baléares** (Eliott Huguet)
- **COPIL PNA Faucon crécerellette** (Eliott Huguet)
- **Rencontre Cistude Occitanie** (Cyrille Sabran)
- **Congrès SHF** (Cyrille Sabran)
- **COPIL Régional & National PNA Outarde** (Cécile Chaillot & Daniel Bizet)
- **Réunion Tortue Caouanne Marseille** (Cyrille Sabran)
- **Réunion LARIMED à la Tour du Valat** (Eliott Huguet)



MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

COORDINATION DE DIVERS PLANS NATIONAUX D' ACTIONS

A l'échelle régionale

OUTARDE CANEPETIÈRE

Coordination de suivis protocolés (essentiellement hivernal le 04/02/2023)

Nombre de bénévoles participants : 17 (+2 FDC et 4 OFB)

Référent(e)s : Daniel BIZET & Cécile CHAILLOT

AIGLE DE BONELLI

Centralisation des cas d'électrocution ou de percussion d'avifaune avec les lignes électriques et préconisations aux distributeurs d'électricité

Bénévoles : découvreurs du Gard ou reste de l'ex-LR sauf Lozère

Référent : Cyrille SABRAN

A l'échelle départementale

CHIROPTÈRES (CHAUVES-SOURIS)

Suivis et protection de gîtes, gestion des « SOS chauve-souris » en partenariat avec le GCLR.

Référentes : Madeleine PONS & Adélaïde FONTAINE

PIES-GRIÈCHES

Coordination de suivis protocolés

Nombre de bénévoles participants : 14 (+ 1 OFB et 3 Ville de Nîmes sur temps salarié)

Référente : Madeleine PONS & Cécile CHAILLOT

FAUCON CRÉCERELLETTE

Coordination de recherche d'individus

Nombre de bénévoles participants : 16

Référent : Eliott HUGUET

CISTUDE D'EUROPE

Participation au Comité de Pilotage Régional

Test de détection de l'espèce avec de l'imagerie drone

Référent : Cyrille SABRAN

LÉZARD OCELLÉ

Participation au Comité de Pilotage Régional

Référent : Cyrille SABRAN

PUFFIN DES BALÉARES

Participation au Comité de Pilotage National et suivi protocolé

Référent : Eliott HUGUET

BUTOR ÉTOILÉ

Participation aux réunions d'écriture du nouveau PNA

Référent : Eliott HUGUET

MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

CHARTRE DE PARTENARIAT POUR LA PROTECTION DE L'AVIFAUNE

Dans le cadre du Plan National d'Actions pour l'**Aigle de Bonelli**, le CEN Occitanie a confié au COGard le travail de compilation des cas d'électrocutions aviaires sur des lignes et poteaux Enedis dans la zone ex-LR (sauf Lozère). Ainsi, une charte de partenariat a été signée entre Enedis, CEN Occitanie, OFB, DREAL Occitanie et COGard depuis 2011 et a été reconduite en 2023 pour la période 2023-2028. L'objet de ce partenariat est de repérer et définir les priorités d'actions autour de la problématique d'impact des lignes électriques sur l'avifaune, de définir des périodes d'intervention non gênantes pour l'avifaune, d'intégrer les efforts de protection des oiseaux dans le cadre d'opérations d'entretien ou de contrôle des lignes et de leurs abords. Ainsi, pour chaque cas d'électrocution ou de percussion, le COGard fait remplir une fiche de saisie (accessible sur Faune-LR) précisant l'espèce concernée, le lieu précis, ainsi que le type de ligne ou de poste électrique, l'environnement et la cause de destruction/blessure. Chaque fiche est compilée et transférée aux partenaires de la charte pour être ensuite étudiée lors de réunions du comité avifaune afin de définir les réponses éventuelles (enterrement, mis en sécurité...) à donner par Enedis. Pour l'année 2023, c'est donc 33 cas qui ont fait l'objet de la rédaction d'une fiche, dont 9 dans le Gard concernant les électrocutions de 2 **Grand-ducs d'Europe**, d'une **Buse variable**, d'une **Effraie des clochers** et de 8 **Cigognes blanches**.



ENEDIS

Conservatoire
d'espaces naturels
Occitanie

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

DREAL Occitanie

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

SUIVIS D'ESPÈCES

SUIVI DU PUFFIN DES BALÉARES

Dans le cadre du PNA **Puffin des Baléares** *Puffinus mauretanicus*, le COGard a déposé une demande de financement « Fonds vert » pour suivre en bateau les oiseaux présents au large du Golfe d'Aigues-Mortes. Ce suivi s'organise avec l'association Découverte du vivant qui fournit le bateau ainsi que le pilote en plus de son expertise sur la zone.

Le protocole, qui a débuté à l'automne 2023, consiste à réaliser des transects de 15 kilomètres en utilisant la méthode du « distance-sampling », ce qui devrait permettre d'estimer les points chauds de présence de l'espèce dans la zone.

En plus de compter les oiseaux, des données comportementales sont notées tel que l'association des oiseaux avec les pêcheries de grands prédateurs (**Grand dauphins, Thon rouge de Méditerranée, Espadon...**) ou avec des chalutiers. Ces données serviront à estimer au niveau national la dépendance pour l'alimentation du Puffin des Baléares par rapport aux chalutiers et prédateurs marins.

Bien que ce suivi soit sympathique de part les observations naturalistes réalisées, les conditions de travail ne sont pas des plus faciles : froid, humidité, houle... De quoi donner le mal de mer aux salarié(e)s !



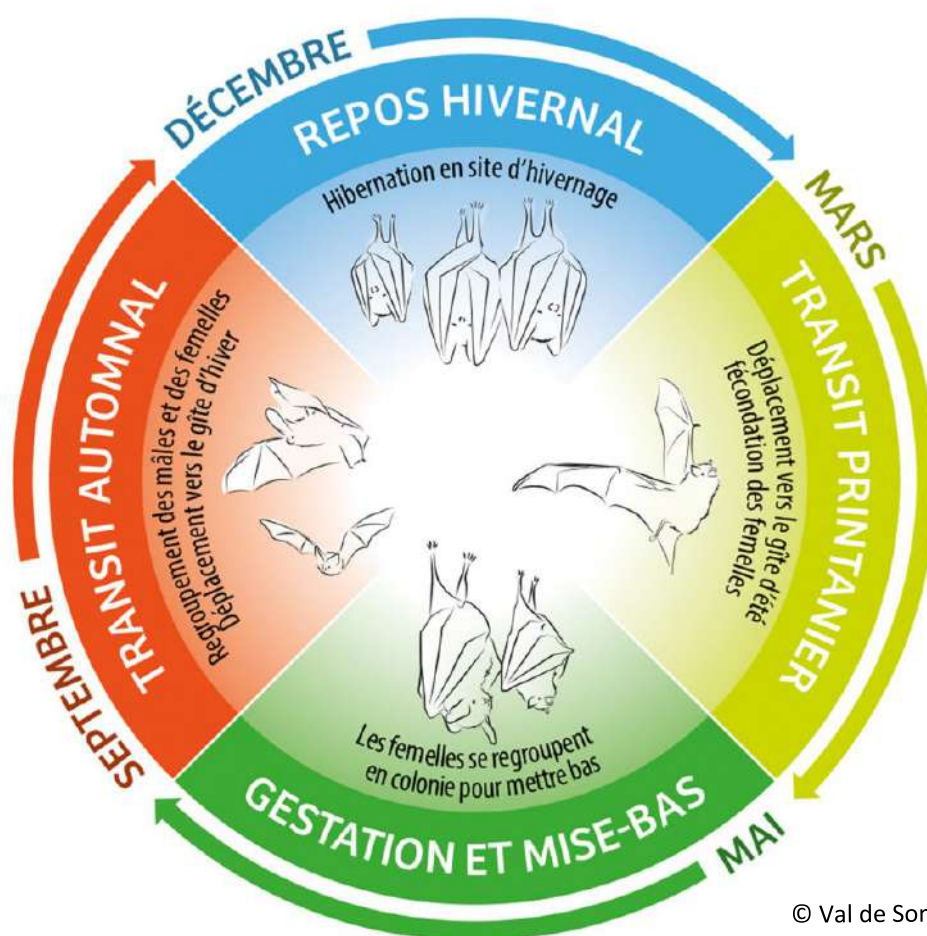
MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

SUIVIS D'ESPÈCES

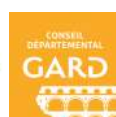
L'ANCIENNE FILATURE DE LASALLE : UN GÎTE D'EXCEPTION

Découvert en 2021 dans le cadre d'un SOS Chauves-souris, le site de l'**ancienne Filature de Lasalle** est rapidement devenu un **gîte majeur** pour la conservation des chauves-souris. Ce réseau de caves, situé en plein cœur du village de Lasalle et dans l'aire d'adhésion du Parc National des Cévennes (PNC), abrite toute l'année **d'importants effectifs de Chiroptères**.

Afin de mieux appréhender l'importance de ce gîte, un suivi toutes saisons a été réalisé en 2023 dans le cadre du Plan Départemental d'Actions en faveur des Chiroptères (PDAC), co-financé par le Département du Gard et le PNC. Cinq passages ont été effectués par Madeleine Pons, Louna Augel-Garcia, Adélaïde Fontaine et Arnaud Amaury, dans le but de mieux connaître l'utilisation du site par les chauves-souris. En effet, **leur cycle de vie est rythmé par les saisons** et elles changent de gîte en fonction de leurs besoins.



© Val de Somme



MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

SUIVIS D'ESPÈCES

L'ANCIENNE FILATURE DE LASALLE : UN GÎTE D'EXCEPTION

Ainsi, **quatre espèces** dont trois Rhinolophes identifiées comme **espèces prioritaires** du Plan National d'Actions Chiroptères (PNAC) 2016-2025 ont été observées dans ce réseau de caves :



Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*)
© L. Arthur



Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) © L. Jouve



Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) © L. Jouve

Parmi elles, le **Grand Rhinolophe** et le **Murin à oreilles échancrées** forment des **colonies de reproduction**, avec la présence de juvéniles en été. Le **Rhinolophe euryale** est quant à lui présent en effectifs importants à cette saison, mais aucun jeune n'a encore été observé. En hiver, c'est une colonie de Grand Rhinolophe qui prend place dans une des caves et un **Petit Rhinolophe** qui les accompagne.

L'acquisition de ces données nous a permis de classer l'ancienne Filature de Lasalle comme **site d'intérêt national pour la conservation des Chiroptères**. En 2024, les études sur ce site vont se poursuivre dans le cadre du PDAC 2024. En plus des suivis saisonniers, **un week-end de capture et de prospection** en partenariat avec le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon va être mis en place afin de découvrir de



Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
© L. Jouve

nouveaux gîtes (et peut-être la colonie de reproduction du Rhinolophe euryale !). En parallèle, **des actions de protection** vont être développées, le site étant régulièrement fréquenté par les propriétaires et des promeneurs. Des animaux domestiques sont également susceptibles de rentrer dans le couloir menant aux caves. Les risques de dérangement sont ainsi élevés (bruit, lumière, visite des caves, dérangement volontaire...). L'installation de portillons permettra donc de limiter la fréquentation des caves par les personnes et les animaux domestiques. L'éclairage du couloir devra également être modifié afin de s'assurer qu'il ne reste pas allumé.

Nous vous attendons nombreux pour ces futurs projets !

MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

SUIVIS D'ESPÈCES

SUIVI DE L'AVIFAUNE SUR LE SITE NATURA 2000 DU CAMP DES GARRIGUES

En 2023, le COGard a réalisé pour le Syndicat mixte des Gorges du Gardon (SMGG) les **inventaires des passereaux chanteurs et de l'Engoulevent d'Europe sur le site Natura 2000 du « Camp des Garrigues »**. L'association était également chargée de **l'analyse statistique des données récoltées**.

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) du « Camp des Garrigues » se situe au nord de Nîmes. Ce site a été désigné en 2006 pour la présence de 17 espèces d'oiseaux et s'étend sur 2 089 ha. La quasi-totalité de sa surface est répartie dans le camp militaire des Garrigues et gérée par le SMGG. L'objectif de cette ZPS est de maintenir ou restaurer un bon état de conservation pour ces espèces. Pour cela, des mesures de gestion sont mises en œuvre et portent notamment sur les habitats ainsi que la ressource alimentaire de ces oiseaux.

Le Camp des Garrigues a participé au programme LIFE Défense Nature 2 Mil, mis en œuvre de 2012 à 2017, avec 3 autres sites militaires. Ce programme avait pour objectif la restauration d'habitats d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. Les actions de gestion réalisées dans ce cadre ont permis la réouverture de 97 ha de milieux, entretenus depuis par gestion pastorale et dont une partie (25ha) ont été réouvert récemment en 2020 et 2021.

Des inventaires avifaune ont été réalisés en 2012, 2017 et 2023 pour **évaluer la taille de population de 5 espèces cibles** sur le site de la ZPS du « Camp des Garrigues » : **Alouette lulu (*Lullula arborea*)**, **Fauvette pitchou (*Curruca undata*)**, **Pipit rousseline (*Anthus campestris*)**, **Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)** et **Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)**. Les inventaires de 2012 avaient pour objectif d'établir un état initial pour l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB), ceux de 2017 et de 2023 **d'évaluer l'effet des travaux d'ouverture** mis en œuvre dans le cadre du LIFE Défense Nature 2 Mil à deux échelles de temps différentes (les travaux ayant été réalisés peu de temps avant les suivis de 2017). Ils permettent également d'actualiser les effectifs des espèces concernées.

Ainsi, ce sont **142 points d'écoute « passereaux »** qui ont été réalisés et **68 points d'écoute « Engoulevent »**. Le terrain étant une zone militaire, les salariés intervenants sur le site ont suivi une formation d'une demi-journée sur les risques pyrotechniques, afin de savoir comment réagir face à cette situation.



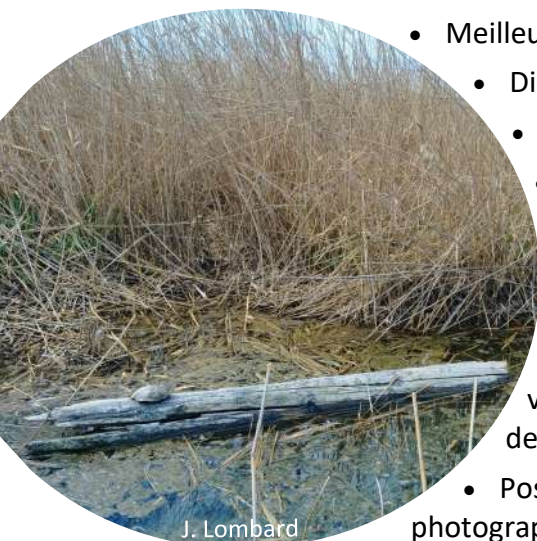
MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

SUIVIS D'ESPÈCES

UTILISATION DE LA MÉTHODE PHOTOGRAMMÉTRIQUE AU DRONE POUR LA DÉTECTION DE LA CISTUDE D'EUROPE

La **Cistude d'Europe** (*Emys orbicularis*) est un **reptile menacé** et bénéficiant d'un Plan National d'Actions en France. Du fait de son **mode de vie ectotherme**, de sa **discrétion/camouflage** dans son habitat et de la **difficulté d'accès** pédestre de façon discrète par les observateurs dans ces mêmes habitats, cette espèce est particulièrement **difficile à détecter pour un observateur au sol**. De plus, la présence physique d'observateurs dans son habitat est de nature à créer un **dérangement modéré à fort vis-à-vis** du reste de la faune locale (oiseaux, mammifères, autres reptiles...).

Plusieurs études ont prouvé l'**utilité du drone** dans le domaine de la conservation. L'emploi de cet outil se poursuit pour divers taxons dont l'herpétologie. L'utilisation de la **méthode photogrammétrique** au drone n'a été que peu explorée pour la détection de tortues d'eau douce telles que la Cistude d'Europe. Elle consiste à prendre de nombreuses photographies quadrillant un site, puis à les assembler pour n'en faire qu'une seule, géolocalisée et mobilisable sur logiciel SIG. **Cette méthode peut être une alternative pour améliorer le suivi de cette espèce pour diverses raisons :**



J. Lombard

- Meilleure couverture parcellaire (notamment des zones difficiles d'accès),
- Diminution du dérangement de la faune,
- Diminution du temps passé sur le site,
- Amélioration potentielle de la capacité de détection des individus,
- Relevés sur sites durant la période de présence de l'espèce pour une analyse ultérieure en période creuse des images captées,
- Possibilité de faire de la photo-interprétation de l'occupation du sol des parcelles permettant d'obtenir les postes d'insolation, les espèces végétales présentes, leurs taux d'occupation de l'espace, leurs hauteurs de végétation, etc.
- Possibilité d'obtenir une topographie du terrain, en réutilisant les photographies lors d'un autre traitement informatique.

Pour **estimer l'efficacité de la détection** de cette espèce par cette méthode, un **protocole avec des animaux factices** (carapaces) a été mis en place en 2023 par le COGard, financé par le fonds de dotation Nymphalis, la Société Herpétologique de France et un complément obtenu en 2024 par Ecomtel et Ecomail. Une évaluation de l'effet du niveau en herpétologie (débutant, naturaliste, herpétologue) et de l'effet du temps de recherche sur la proportion de silhouettes détectées a pu être réalisée. Par ailleurs, le taux de détection de faux-positifs et la rapidité de la détection ont également été étudiés. Enfin, pour déterminer si cette méthode permet une diminution du temps passé sur le site, une analyse du temps de travail a été réalisée. Plus de 20 personnes, dont des adhérents du COGard, ont participé à cette recherche de tortues sur les orthophotographies obtenues. **Le rapport de synthèse est disponible en format informatique (PDF) sur demande.**

MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

LIFE « TERRA MUSIVA »

Depuis 2020, le COGard est impliqué dans le projet **LIFE Terra Musiva**, piloté par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon. Ce projet rassemble 9 partenaires avec entre autres : le CPIE du Gard, les Écologistes de l'Euzière, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie, le Conseil Départemental.



N. Lebastard

Ce projet européen vise à **renforcer les moyens nécessaires à la conservation de la biodiversité d'Intérêt Communautaire du territoire**. Pour y parvenir, il est notamment prévu de **restaurer ou protéger des habitats d'Intérêt Communautaire dont l'état de conservation est jugé « défavorable »**.

Le COGard est impliqué dans plusieurs programmes d'actions : la mise en place de milieux favorables à l'**Outarde canepetière** sur la plaine de Saint-Chaptes, les suivis naturalistes en lien avec la réouverture de milieux de garrigues, l'accompagnement de plusieurs communes pour une meilleure prise en compte de la biodiversité ou encore la création d'un crapauduc à La Capelle.

ÉTATS INITIAUX NATURALISTES AVANT TRAVAUX DE RÉOUVERTURE DE MILIEUX

Dans le cadre de ce LIFE, des travaux de réouverture de garrigues dans les gorges du Gardon et sur les garrigues de Lussan ont été effectués à l'automne 2023 dans le but d'obtenir une mosaïque d'habitats favorables aux espèces cibles. Afin d'évaluer l'efficacité de ces travaux, un état initial a été effectué au printemps 2023 sur l'avifaune par le COGard et sur les orthoptères (en tant que ressource alimentaire des espèces cibles) par les Ecologies de l'Euzière, l'OPIE et le COGard. Les parcelles concernées par la réouverture ainsi que des parcelles témoins ont fait l'objet de ces suivis.

AVIFAUNE

Ce sont 70 points d'écoute de 10 minutes dont 33 en garrigues des Gorges du Gardon et 37 en garrigues de Lussan qui ont été réalisés en 2023 lors de trois passages en avril, mai et juin. Les espèces ciblées lors de ces suivis sont l'**Alouette lulu** et le **Pipit rousseline** et une attention particulière a été portée à la **Fauvette pitchou** et le **Bruant ortolan**. Les prochains suivis sont planifiés pour le printemps 2024.

ORTHOPTERES

Les zones concernées par la réouverture de milieux ont également fait l'objet de suivi d'**orthoptères**. Ce groupe entomologique représente une portion importante du régime alimentaire des oiseaux ciblés, notamment en période de reproduction. De plus, ils réagissent relativement vite aux changements de structure de l'habitat. Ainsi, 80 quadrats de 10x10m ont été suivis en 2023 sur les garrigues des Gorges du Gardon et sur les garrigues de Lussan dont 60 quadrats gestion et 20 quadrats témoins. Les prochains suivis sont également planifiés pour le printemps 2024. Nous pouvons par exemple citer **Saga pedo** ou encore **Oedipoda caerulea**, espèces présentées en photographie sur cette page.



N. Lebastard

MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

LIFE « TERRA MUSIVA »

SUIVI DES OUTARDES EN PLAINE DE SAINT-CHAPTES



Un des objectifs de ce LIFE est l'extension du périmètre Natura 2000 de la ZPS Gorges du Gardon. Dans ce cadre, le suivi des mâles chanteurs d'**Outarde canepetière** est financé dans la plaine de Saint-Chaptes, bastion historique de l'espèce, afin de connaître précisément l'évolution de la population de cette espèce dans ce secteur. Au printemps 2023, 28 points d'écoute ont été réalisés et ont permis de contacter 4 à 5 mâles chanteurs sur 5 points différents. Ces effectifs sont comparables à ceux obtenus lors de la dernière Enquête Nationale menée dans le cadre du PNA en faveur de cette espèce en 2020. Ces résultats semblent mettre en évidence l'effet météo sur la sous-détection de mâle chanteur en 2022 (1 seul mâle détecté sur ce même secteur, avec un fort brouillard lors de la matinée de comptage).

SÉLECTION DES AGRICULTEURS

Une des actions du LIFE Terra Musiva est l'accompagnement des agriculteurs pour des changements de pratiques en faveur de la biodiversité d'Intérêt Communautaire telles que l'**Alouette lulu** et le **Pipit rousseline**. Dans ce cadre, un appel à projet a été lancé en avril 2023, visant les exploitations agricoles localisées dans des secteurs Natura 2000 gardois, pour les aider tant financièrement que par du conseil dans leurs changements de pratiques envisagés. Après la réception d'une vingtaine de candidatures au début de l'été, chaque projet a fait l'objet d'un entretien téléphonique et 12 ont finalement été retenus pour être accompagnés par les acteurs de cette action (CA30, CEN Occitanie, COGard, FD CIVAM30 & SMGG). Ces changements de pratiques concernent différentes thématiques telles que l'achat de matériel, l'implantation de couverts mellifères ou en inter-rang de vigne ou encore l'implantation et la restauration de haies ou de mares. Des suivis naturalistes sur l'avifaune et les orthoptères seront ensuite réalisés dans les exploitations mettant en place des changements de pratiques favorables à ces espèces pour mettre en évidence leur efficacité.

MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

LIFE « BIODIV-PAYSANNE »

Cette année, le COGard a participé à des diagnostics avifaune sur des parcelles agricoles dans le cadre du LIFE Biodiv' paysanne porté par le CEN Occitanie. Des passages sur 10 exploitations ont été effectués au printemps 2023 pour évaluer les enjeux avifaunistiques et préconiser des actions de gestion pour favoriser la biodiversité. Ces diagnostics ont été assurés par : Elliott Huguet, Jérôme Lombard et Cyrille Sabran.



Les exploitations concernées sont principalement en viticulture, mais également en élevage, maraîchage, prairie de fauche et arboriculture.

Au total, 89 espèces ont été recensées sur les parcelles avec des données très intéressantes pour le département.

On notera en particulier la présence d'une **Alouette calandre (*Melanocorypha calandra*)** en halte migratoire sur le domaine du Petit Saint-Jean en Camargue gardoise, un mâle chanteur de **Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)** sur le Domaine des Arnasseaux à Cardet ou encore des contacts de mâles chanteurs d'**Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*)**, d'**Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)** et de **Pipit rousseline (*Anthus campestris*)** sur les Costières nîmoises.

Suite à ces diagnostics, deux jours de réunion ont eu lieu avec le CEN Occitanie pour une concertation sur les préconisations à proposer aux agriculteurs pour favoriser la biodiversité sur leurs parcelles, tout en prenant en compte les enjeux déjà présents. Ce travail est similaire avec un autre réalisé en 2021 et 2022, en lien avec la Chambre d'Agriculture du Gard pour favoriser la biodiversité dans les exploitations viticoles.



MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE



JP. Trouillas

Un **Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)** est un **dispositif visant à encourager les changements de pratiques agricoles pour répondre aux enjeux environnementaux identifiés sur le territoire**. Le PAEC définit des zones de ce territoire dans lesquelles des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) peuvent être proposées. Ces MAEC visent à la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à la préservation de la biodiversité. Les exploitants s'engagent ainsi pour une **durée de 5 ans dans un contrat agroenvironnemental et climatique** et bénéficient d'une aide financière pour compenser d'éventuelles pertes liées à la mise en place de telles pratiques. Les MAEC sont un dispositif de la Politique Agricole Commune (PAC) et profitent à ce titre de fonds européens.

Le COGard est porteur de deux PAEC sur le département du Gard : un au titre de la faune des plaines concernant l'**Outarde canepetière**, les **Pies-grièches** et les **Rhopalocères** et un au titre de la faune des cours d'eau concernant la **Cistude d'Europe** et les **Odonates**.

19 AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES CONTACTÉS

Parmi ces 19 agriculteurs, 14 ont fait l'objet d'une rencontre avec un(e) ou des salarié(e)s du COGard afin d'échanger sur les diverses mesures et leur application sur leur exploitation. Les 5 autres ont fait l'objet d'un échange téléphonique.

7 AGRICULTEURS AYANT CONTRACTUALISÉ

Ces agriculteurs ont contractualisé des mesures dans l'un ou les deux PAEC. Les mesures contractualisées concernent un retard de fauche ou de pâturage (10 ha), l'entretien de haies (2 km), de fossés (4,5 km) ou de mare (1), l'amélioration de la gestion des surfaces herbagères ou pastorales par le pâturage (112 ha) ou encore la création d'un couvert favorable (4 ha) pour l'une des espèces cibles.



DRAAF Occitanie
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

INVENTAIRES AVIFAUNE SUR LE GRAND AVIGNON

Dans la continuité des actions menées en 2022, le COGard a continué à effectuer des prospections avifaunistiques sur les communes du Grand Avignon dans le but de mieux connaître les espèces présentes sur le zonage.

Au total, 62 espèces ont été recensées cette année pour 1175 données saisies sur la base Faune France. Cette acquisition de connaissances permet un meilleur accompagnement des communes et acteurs locaux dans leurs projets visant à faire connaître au grand public les espèces présentes sur ces communes.

Parmi ces espèces on retrouve des oiseaux sédentaires présentant un fort enjeu comme l'**Outarde canepetière** (*Tetrax tetrax*), la **Chevêche d'Athéna** (*Athene noctua*) ou la **Fauvette pitchou** (*Curruca undata*).

Certaines espèces transsahariennes en net déclin ont également été détectées tel que le **Bruant ortolan** (*Emberiza hortulana*), le **Héron pourpré** (*Ardea purpurea*), le **Rollier d'Europe** (*Coracias garrulus*) ou la **Tourterelle des bois** (*Streptopelia turtur*).

En parallèle des inventaires, des temps d'accueil et de sensibilisation des élus du Grand Avignon ont été proposés, pour les confronter aux méthodes d'inventaires de terrain, à la biodiversité visible aux heures matinales et aux actions simples à mettre en œuvre pour améliorer la favorabilité des habitats. Ainsi, 4 demi-journées, en matinée ou nocturne, ont permis de sensibiliser 12 élus.

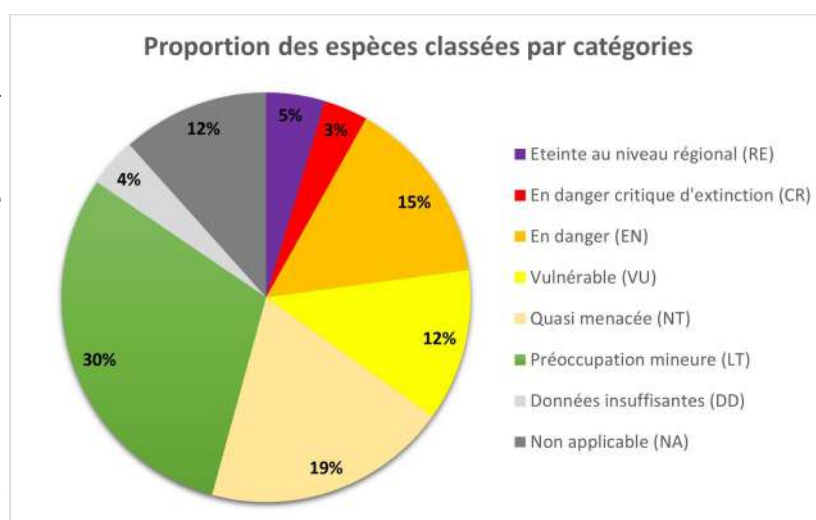


MISSIONS D'ÉTUDES ET DE CONSERVATION

MISE À JOUR DE LA LISTE ROUGE DES OISEAUX NICHEURS D'OCCITANIE

En 2023, le COGard a participé à la mise à jour de la Liste Rouge des oiseaux nicheurs d'Occitanie, en apportant son expertise sur le département du Gard. Un travail bibliographique a été nécessaire pour évaluer l'évolution des espèces sur les dix dernières années dans le département. Deux réunions ont eu lieu avec les associations et structures de protection de l'environnement en Occitanie pour discuter des statuts à affecter à chaque espèce tout en prenant en compte les critères précis demandés par l'UICN. Au total, 258 espèces ont été classées :

- 12 éteintes au niveau régional (l'espèce la plus récente étant la **Pie-grièche à poitrine rose**).
- 9 espèces en « Danger critique d'extinction »
- 38 espèces en « Danger »
- 31 espèces en « Vulnérable »
- 50 espèces en « Quasi-menacée »
- 78 espèces en « Préoccupation mineure »
- 10 en « Données insuffisantes » (concerne les espèces nicheuses avec des données insuffisantes sur l'évolution des effectifs : **Martin-pêcheur d'Europe, Engoulevent d'Europe, Hibou moyen-duc, Gobemouche gris...**)
- 30 en « Non-applicable » (concerne les espèces nicheuses irrégulières : **Faucon kobez, Sarcelle d'hiver, Pouillot fitis...**)



Cette liste a permis de constater et confirmer le déclin de certaines espèces entre la liste de 2015 et celle de 2023 passant de « Vulnérable » à « en Danger » tel que le **Bruant ortolan** ou le **Pipit farlouse**. D'autres espèces voient leur statut se dégrader plus encore, en passant du statut « Quasi-menacé » directement au statut « en Danger » comme le **Bruant jaune**, le **Coucou geai** ou le **Moineau friquet**.

A contrario, certaines espèces voient leur statut de conservation s'améliorer comme la **Mouette mélanocéphale**, les quatre espèces de **Vautour (fauve, moine, percnoptère et Gypaète barbu)**, la **Glaréole à collier** ou le **Pigeon colombin**.



MISSIONS D'EXPERTISE

MESURES DE RÉDUCTION DES MENACES DE COLLISION ET D'ÉLECTROCUTION

SUIVI D'EFFICACITÉ DES MESURES AVIFAUNE MISES EN PLACE

Suite à l'observation de cas de percussions/électrocutions, le COGard a effectué pour le compte de l'entreprise RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité français) **trois suivis de mortalité de l'avifaune** sur des lignes 63kV : ligne Pichegu–Jonquières–Saint-Vincent, ligne Nîmes–Vauvert, et ligne Jonquières–Trinquette.

Concernant la première, le site est limitrophe au CETIP (Centre d'éco-traitement interrégional de Pichegu) de Bellegarde. Un premier suivi a été réalisé en 2022, à la suite duquel des préconisations pour des mesures et équipements « avifaune » ont été faites. Les dates de passages 2023 ont été adaptées aux périodes critiques de percussion/électrocution, soit au printemps, été et automne. **Un total de quatre-vingt-six espèces** a été contacté sur la zone d'étude, au niveau de 24 pylônes (données 2022 et 2023). Les principales espèces observées sur le site restent les mêmes : le **Milan royal**, le **Milan noir**, le **Goéland leucophée** et la **Cigogne blanche**. Celle-ci, en période de **regroupements postnuptiaux**, est toujours particulièrement impactée. En effet, la période de migration postnuptiale entraîne la présence de **gros regroupements de Cigogne blanche** attirées par la **nourriture offerte par le CETIP** et les pylônes et arbres alentours offrent des **hauts reposoirs**.

Suite aux observations de 2022, des travaux de **sécurisation des pylônes** (sources d'électrocutions) les plus dangereux ont été effectués en 2023 et d'autres sont également prévus en 2024 (pose de pics sur les isolateurs, les chaînes d'ancrage et les étages intermédiaires). Concernant la **sécurisation des lignes** (pour éviter les percussions), le balisage des secteurs identifiés comme à risques de collision se fera au printemps 2024.

Des pylônes, non identifiés comme les plus dangereux en 2022, ont entraîné la mortalité de cigognes en 2023. Cela peut être dû au déplacement de la zone de stockage des déchets au sein du CETIP, attirant les oiseaux sur une autre zone. Le COGard a également recensé cette année un plus grand nombre de cas d'électrocutions et de percussions de cigognes sur l'ensemble du département. Le **suivi se prolongera en 2024** afin de mesurer l'efficacité de sécurisation des pylônes et des lignes et de suivre les possibles cas de mortalité.



J. Lombard





MISSIONS D'EXPERTISE

MESURES DE RÉDUCTION DES MENACES DE COLLISION ET D'ÉLECTROCUTION

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES ET PRÉCONISATIONS POUR RÉDUIRE LES MENACES

Dans la continuité du travail de sécurisation des lignes, le COGard a réalisé des études préliminaires aux préconisations de mesures et équipements « avifaune », suite à plusieurs déclenchements inexplicables, sur les lignes suivantes :

- **Ligne 63kV Nîmes – Vauvert** : les inventaires ont eu lieu sur les communes de Aubord, Milhau, Nîmes, Vauvert, Vestric-et-Candiac et Beauvoisin (30). Deux zones identifiées de la ligne semblent problématiques : la zone du Vistre (15 pylônes) et la zone nord Vauvert (16 pylônes). Ainsi, les pylônes de ces secteurs ont été visités et des relevés naturalistes ont été effectués durant les mois où le plus de déclenchements se produisent (printemps et fin d'été-début d'automne). **Trente-sept espèces** ont été contactées en 2023. De nombreux pylônes servent de perchoirs (**Étourneau sansonnet**, **Buse variable**, **Faucon crécerelle**) et quelques-uns supportent des nids de corvidés (qui peuvent par la suite être utilisés par des rapaces pour nicher). La plupart des pylônes sont aussi criblés de fientes, ce qui peut expliquer certains (ou la plupart) des déclenchements. De plus, certaines observations attestent localement d'enjeux importants vis-à-vis de l'avifaune : des **Oedicnèmes criards** ont été contactés au printemps et plusieurs individus d'**Outarde canepetière** ont aussi été recensés au printemps et en automne. Les risques de percussion sont importants pour ces deux espèces pour la partie sud de la ligne 63kV Nîmes-Vauvert étudiée. Également, de grands groupes de plus de 200 **Vanneaux huppés** sont régulièrement observés entre novembre et fin février sur le secteur.
- **Ligne 63kV Jonquières Saint-Vincent – Trinquette** : les inventaires ont eu lieu sur les communes de Bellegarde (30), Fourques (30) et Arles (13), au niveau de 25 pylônes et portées correspondantes entre juin et septembre. La zone d'incidents se situe de part et d'autre du Petit Rhône. Au total, **33 espèces** ont été contactées en 2023. Aucun cadavre, animal blessé ou plumée n'a été trouvé. Là encore, des pylônes sont utilisés comme perchoirs par certaines espèces : **Buse variable**, **Cigogne blanche**, **Circaète Jean-le-blanc**, **Faucon crécerelle**, **Étourneau sansonnet**. Deux nids de **Corneille noire** et beaucoup de fientes ont été observés.

Le **programme de désensibilisation des pylônes** va débuter en 2024. Les deux nouveaux suivis menés en 2023 ont permis d'appréhender l'utilisation des sites par l'avifaune et de commencer à identifier les sources potentielles d'accidents. La **suite des visites et suivis de déclenchements en 2024** permettra de mieux comprendre les sources d'incidents.

MISSIONS D'EXPERTISE

PERRIER

POSE DE NICHOURS

Dans le cadre d'un marché à bon de commande passé avec Perrier, le COGard a acheté et posé plus de 400 nichours sur une zone allant de Vergèze à Vauvert. Cette mesure a pour but de favoriser la biodiversité autour de parcelles en agriculture biologique du zonage. Nous avons posé 230 nichours à **Mésange bleue** et à **Mésange charbonnière**, 90 nichours semi-ouverts pour le **Rougequeue noir** et la **Bergeronnette grise**, 100 nichours à **Rollier d'Europe** et 10 nichours à **Effraie des clochers**. En plus de favoriser la biodiversité dite « commune » et d'accompagner les agriculteurs dans une lutte biologique sur leurs parcelles, certains de ces nichours ont un réel but de conservation pour des espèces en diminution :

- L'Effraie des clochers est un rapace nocturne classé « En Danger » sur la liste rouge d'Occitanie et qui devient très rare dans le département du Gard.
- Les nichours à Rollier d'Europe peuvent également accueillir la **Chevêche d'Athéna**. Ces deux espèces sont en diminution sur le territoire notamment à cause de la perte des habitats de reproduction.
- En plus de favoriser les oiseaux, les nichours ont un impact écologique important sur toute la faune et peuvent abriter des chiroptères, reptiles et mammifères (autre que chauves-souris).

Ces nichours seront suivis et entretenus régulièrement dans les prochaines années afin de s'assurer de l'efficacité et de la pertinence de cette action.

ACTIONS DE CONNAISSANCES

Les actions financées par Perrier englobent également des suivis afin d'améliorer les connaissances sur la zone d'impluvium de la source. En 2023, deux suivis ont eu lieu : la mise en place de points d'écoute visant à recenser et suivre le cortège des oiseaux chanteurs et une prospection ciblée sur les espèces de Pies-grièches nicheuses que sont la **Pie-grièche méridionale** et la **Pie-grièche à tête rousse**. Au total, 16 points d'écoute ont été répartis sur la zone : quatre en garrigue, quatre en milieu agricole dominé par les vignes et 8 en milieu agricole plus humide, principalement dominé par les pratiques de fauche et de pâturage. Ces points d'écoute ont permis de recenser 81 espèces d'oiseau pour un total de 1100 contacts. Des espèces à enjeux ont été détectées lors de ce protocole :

En milieu ouvert : le **Coucou geai**, l'**Outarde canepetière**, l'**Oedicnème criard** et le **Pipit rousseline**.

En garrigue : la **Fauvette pitchou** et la **Tourterelle des bois**.

Les prospections ciblées sur les Pies-grièches ont permis de trouver trois territoires de Pie-grièche méridionale, ce qui représente un enjeu très fort pour la zone au vu des statuts de l'espèce en France et en Occitanie. La Pie-grièche à tête rousse n'est pas en reste avec quatre couples détectés sur le zonage.

Le COGard a également une convention pluriannuelle avec Perrier permettant une participation à des réunions techniques avec les différents acteurs impliqués dans les actions biodiversité et la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public dans le zonage Perrier.



MISSIONS D'EXPERTISE

DIVERSES MESURES COMPENSATOIRES

La plupart des projets d'aménagements faisant l'objet d'études réglementaires environnementales (études d'impacts, dossier de dérogation espèce protégée...) s'accompagne en général de mesures compensatoires. Mais qu'est-ce qu'une mesure compensatoire ? Lors de la conception d'un projet, une évaluation des impacts, appelée étude d'impacts, est réalisée par des organismes compétents (bureaux d'études) dans laquelle la séquence ERC (éviter, réduire et compenser) est appliquée. Ainsi, les impacts n'ayant pas pu être évités ou réduits doivent être contrebalancés par des mesures dites compensatoires, sur lesquelles une gestion en faveur des espèces impactées doit être mise en œuvre.

Dans ce cadre, le COGard s'est vu confier la responsabilité de faire le suivi d'efficacité sur la faune de plusieurs mesures compensatoires de plusieurs projets d'aménagements : la Ligne Grande Vitesse entre Nîmes et Montpellier par Oc'via et SNCF Réseaux, la gare de Nîmes Pont du Gard à Manduel par SNCF Gares & Connexions, la ZAC Mitra à Saint-Gilles et Garons par Nexity, les travaux de sécurisation du barrage du Planas à Pujaut au titre de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) par la communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

SUIVI AVIFAUNE APRÈS TRAVAUX DE RESTAURATION DU SITE DU PLANAS À PUJAUT

Depuis 2021, le COGard est missionné par le Conservatoire d'espaces Naturels d'Occitanie pour les suivis de l'avifaune sur le site du planas à Pujaut. Ce site, acquis par la communauté d'Agglomération du Grand Avignon dans le cadre de mesures compensatoires (en lien avec les travaux de sécurisation du barrage du planas au titre de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations GEMAPI), a été confié en gestion au CEN Occitanie. En 2021 et 2022 avaient lieu les états initiaux de l'avifaune chanteurs et non chanteurs avant travaux de restauration. Ces premiers suivis avaient permis de constater un fonctionnement écologique du site très dégradé, de par la fermeture des milieux et l'assec de la zone humide présente. Ce site a fait l'objet de travaux pendant l'hiver 2022-2023. Le COGard a donc réalisé le premier suivi post-travaux au printemps 2023, pour suivre l'évolution du cortège des oiseaux chanteurs par l'intermédiaire de 12 points d'écoute visités trois fois dans le printemps. Ces 3 matinées d'inventaire ont permis de totaliser 574 observations d'oiseaux, toutes données confondues. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur l'évolution du site. Le suivi des oiseaux non chanteurs sera effectué au printemps 2024.



MISSIONS D'EXPERTISE

DIVERSES MESURES COMPENSATOIRES

LES MESURES COMPENSATOIRES DE LA LGV NÎMES-MONTPELLIER

Dans le cadre de la construction du Contournement Nîmes-Montpellier (Ligne à Grande Vitesse), des mesures compensatoires sont mises en œuvre depuis 2013 en faveur de trois espèces patrimoniales impactées (**Outarde canepetière**, **Oedicnème criard**, **Lézard ocellé**). Ces mesures sont gérées par 3 structures travaillant en groupement : le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie (CEN Occitanie), la Chambre d'Agriculture du Gard (CA30) et le COGard. Elles consistent en la création et l'entretien de parcelles favorables à ces espèces inféodées aux milieux agricoles. Ainsi des agriculteurs, impliqués dans ce dispositif, œuvrent en respectant un cahier des charges défini selon les besoins écologiques des espèces. Le CEN Occitanie est chargé de la gestion administrative des mesures compensatoires, épaulé par la CA30 pour le lien avec les agriculteurs et les aspects agronomiques et le COGard pour les connaissances des espèces et leurs besoins ainsi que pour le suivi scientifique des mesures. En 2023, le COGard a participé à l'attribution de parcelles compensatoires à un agriculteur. Pour cela, nous avons rencontré, avec le CEN Occitanie et la CA30, de nombreux agriculteurs et avons évalué leur capacité technique à appliquer le cahier des charges. L'association a également assuré le suivi de l'Oedicnème criard sur les parcelles en gestion et sur des parcelles témoins. Ce sont plus de 280 points d'écoute, visités deux fois, qui ont été réalisés par les salariés au mois d'avril.





SENSIBILISER

SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

CRÉER DU LIEN ENTRE LES GARDOIS ET LEUR ENVIRONNEMENT

Étudier, protéger mais également sensibiliser.



Nous le savons, la biodiversité est actuellement fortement impactée par les diverses activités humaines et il est urgent de mettre en place des actions de préservation avant que cela ne soit irréversible.

Mais comment se sentir concerné par celles et ceux qui nous entourent, sans les connaître ? Toutes les personnes et toutes les choses que nous chérissons et cherchons à protéger, nous les avons rencontrées, nous avons appris à les connaître et à les apprécier.

C'est pourquoi le COGard porte une grande importance à ses missions de sensibilisation. Il s'agit, pour nous, de la première étape vers la compréhension et le respect du monde vivant: recréer du lien entre les individus et leur environnement, les faire se rencontrer.

Des objectifs inchangés

- 🕒 Accompagner le public sortir, s'émerveiller et découvrir pour développer sa curiosité.
- 🕒 Faciliter l'acquisition des savoirs pour mieux comprendre.
- 🕒 Donner les outils pour agir en connaissance de cause.
- 🕒 Diffuser les connaissances et vulgariser l'information.
- 🕒 Mobiliser les acteurs et fédérer autour de projets communs.

C'est pour atteindre ces objectifs qu'en 2023 Maxime LAFORGE a coordonné le pôle sensibilisation pendant le congé sans solde de Marion FRAYSSE, revenue début octobre. Antoine COUROUBLE et Lucie BOEGLY ont été recruté(e)s en CDI en tant qu'animateur et animatrice nature.

L'équipe a également accueilli Marie POISSON pour un stage de quelques mois avec pour mission la création d'un outil pédagogique "Loge ta faune". Et Anne-Cécile VAIN a été recrutée en novembre sur un contrat de professionnalisation DEJEPS afin de soutenir la coordination des projets "Raconte-Moi Ta Nature" pour les 2 années à venir !

Toute cette équipe, avec le soutien des bénévoles du COGard, ont pu sensibiliser **2 575** personnes en 2023.



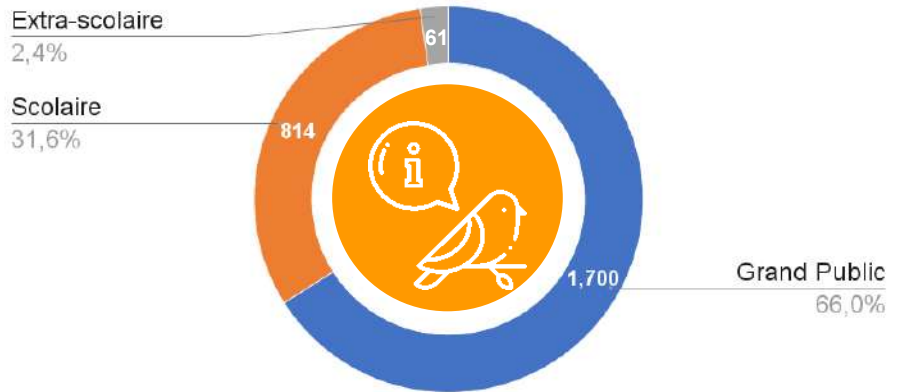
SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

LE PUBLIC EN 2023

GRAND PUBLIC :

Notre équipe a mené **65 actions** auprès du grand public dans **50 communes** du département. Cela représente **295 heures** de face à face, en majorité lors de sorties animées mais également sous la forme de stands, d'ateliers ou de conférences.

Nombre de personnes sensibilisées en fonction du type de public (2023)



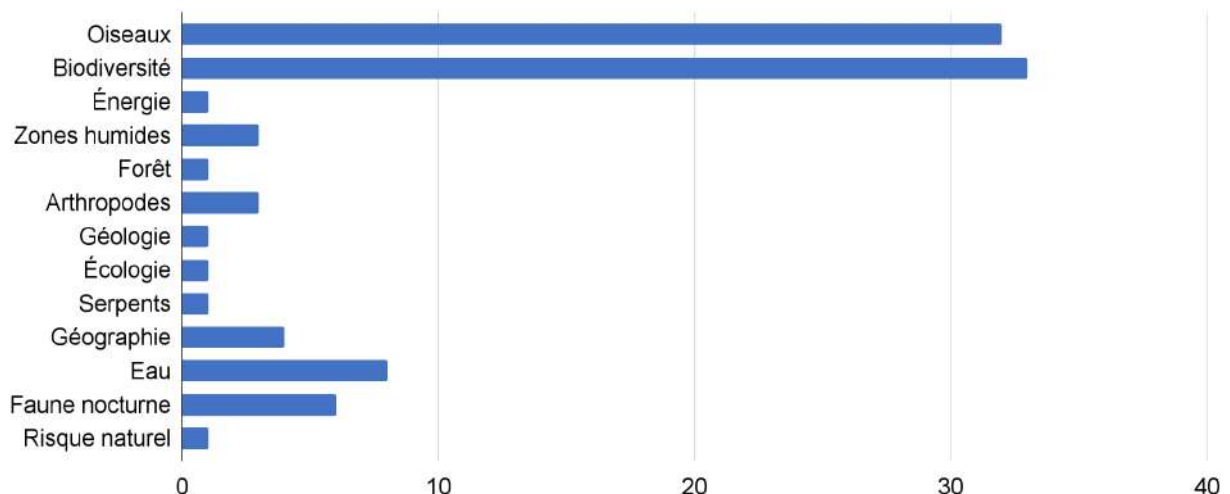
PROJETS SCOLAIRES :

Notre équipe est intervenue dans **21 établissements scolaires** auprès de **35 classes** allant de la maternelle au lycée. Cela représente **258 heures** au contact des jeunes gardois. L'équipe privilégie les dispositifs qui s'inscrivent dans la durée avec plusieurs interventions par classe afin de pouvoir approfondir les notions abordées. Ressource en eau ou biodiversité, les thématiques abordées sont essentielles à la compréhension du monde pour ces futurs citoyens.

THÉMATIQUES :

L'histoire de notre association étant fortement en lien avec l'ornithologie, la majorité de nos interventions concernent les oiseaux, ainsi que la biodiversité de façon plus générale. Cependant, chaque salarié(e) ayant sa propre sensibilité et ses compétences, notre agenda des sorties est riche en thématiques et approches ! Chauves-souris, arthropodes, géologie ou évolution, il y en a eu pour tous les goûts !

Nombre d'activités en fonction des thématiques en 2023



SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

LA CRÉATION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

LOGE TA FAUNE, GARDE-LA !

En 2023, une malle pédagogique "Loge ta faune" a été créée avec pour objectif de sensibiliser aux aménagements en faveur de la biodiversité. La malle comprend un jeu sur les nichoirs et gîtes, une maquette d'un jardin favorable à l'accueil de la biodiversité ainsi qu'un jeu sous la forme d'un escape game. Dans ce dernier, les participant(e)s disposent d'un temps imparti pour découvrir la biodiversité dans le jardin d'une ancienne bâtisse, pour proposer des solutions d'aménagement favorables malgré les travaux de réhabilitations prévus. Ils découvrent ainsi que différentes abeilles solitaires, chauve-souris, oiseaux et hérissons peuvent peupler les jardins moyennant des aménagements très simples. Cette malle comprend également une charte "mon jardin au naturel" largement diffusable afin de répandre un maximum les bonnes pratiques !



SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES À LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

VITA'VILLE

Si le sujet des énergies reste complexe, le constat global lui reste simple : les émissions de CO₂ doivent être réduites à leur minimum pour espérer atténuer les effets du changement climatique durant ce siècle. Cela ne peut cependant se faire au détriment d'une biodiversité qui paie déjà le plus lourd tribut face aux activités anthropiques. Si les modes de production énergétique font débat pour atteindre l'objectif de neutralité carbone, la majorité des efforts pour le citoyen doit être entreprise dans la transition vers un mode de vie beaucoup moins énergivore. Une simple préconisation émerge et rejoint une posture déjà prônée par l'équipe pour bien des aspects de nos vies : la nécessité de sobriété afin de minimiser notre empreinte sur le sol... et donc la pression sur la biodiversité.

C'est fort de ce constat que naît le projet Vita'Ville. Le COGard porte et développe cet outil en 2023 et 2024 avec le soutien de la région Occitanie, du CPIE du Gard et de l'association CITRE. L'idée : par le biais d'un jeu de stratégie dynamique et grande nature, ressentir physiquement le coût énergétique/matériel excessif de nos modes de vie et intégrer la nécessité de sobriété. Le concept qui a déjà pu être testé fonctionne à merveille auprès des enfants ! Le développement du projet suit son cours avec notamment la recherche d'autres partenaires financiers. Vita'Ville sera matérialisé sous la forme d'une boîte de jeu de cartes illustrée par un professionnel et conçue avec des matériaux recyclés.



SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

LE GROUPE DE TRAVAIL ENERGIE-BIODIVERSITÉ

Le changement climatique qui s'opère défie chaque année les estimations les moins optimistes et nous met face à nos responsabilités. La rentrée du réseau du CPIE en septembre 2022 voit émerger le besoin des structures de monter en compétence sur la thématique de la transition énergétique. De ce besoin, le CPIE du Gard a initié un groupe de travail divisé en 4 commissions, en fonction des champs d'action et des besoins des différentes structures (bâtiment, ENR low-tech, énergie et biodiversité, consommation durable). Le pôle sensibilisation du COGard a donc logiquement intégré la commission énergie et biodiversité, pour décortiquer les intrications entre les productions/consommations d'énergie et la biodiversité afin de développer cette thématique auprès des différents publics. Les premiers temps de rencontres ont été menés en 2023, axés sur les objectifs nationaux de neutralité carbone en 2050 (stratégie nationale bas carbone fixée par l'État) et l'étude des scénarios de projection existants sur le sujet (ADEME, négaWatt, RTE). Quel que soit le scénario envisagé (et aussi difficile que soit cet exercice « scénaristique » au vu de la quantité de paramètres à prendre en compte), un enjeu de taille ressort de façon claire pour notre département : c'est un raz-de-marée photovoltaïque plus ou moins gigantesque qui attend le Gard. À l'échelle nationale, ces différentes projections prévoient une multiplication de 7 à 18x la superficie actuelle du parc photovoltaïque, ce qui laisse présager un facteur de multiplication encore plus important pour l'un des départements les plus ensoleillés de France.



Parc photovoltaïque à La Grand-Combe – Urbasolar

À cette échelle, difficile d'imaginer que les toitures des particuliers suffisent ou que les surfaces d'anciennes haldes minières suffisent, comme ici à la Grand Combe. Ces chiffres doivent renforcer notre attention et notre vigilance face à ces projets qui se multiplient déjà dans le département mais aussi nous questionner fondamentalement sur notre utilisation du sol.



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

POUR UNE IMPLICATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

LE COGARD A COORGANISÉ LA 1ÈRE ÉDITION DES 24H DE LA BIODIVERSITÉ À NÎMES !

LES 24 HEURES DE LA BIODIVERSITÉ : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les « 24h de la biodiversité », parfois appelées les « 24h de la Nature », consistent à mener des inventaires naturalistes participatifs avec d'une part des expert(e)s naturalistes, et d'autre part les habitant(e)s de la commune concernée. Les enjeux d'un tel évènement sont nombreux, notamment :

- Sensibiliser à la richesse du patrimoine naturel d'une commune et à la biodiversité dite « ordinaire »
- Créer un véritable échange entre naturalistes et habitant(e)s de la commune, mais également des communes alentour
- Mobiliser les citoyens, qui deviennent de véritables acteurs et actrices de leur territoire
- Collecter un nombre important de données scientifiques dans un laps de temps très court. Ces données sont essentielles pour la connaissance et la protection de la biodiversité du territoire
- Faire émerger des actions concrètes d'aménagement du territoire

Pour la Ville de Nîmes, les 24 heures de la Biodiversité en 2023 étaient une première édition. Côté COGard, c'était la première fois que nous organisons des « 24h » de cette ampleur, en partenariat étroit avec le CPIE du Gard. L'édition 2023 des 24 heures de la biodiversité s'est déroulée sur le site des « Terres de Rouvière ». Situé dans la garrigue au nord de Nîmes, entre les routes d'Uzès et d'Alès, cet espace naturel de 54 hectares a été entièrement réaménagé après avoir été racheté par la ville. Les inventaires précédemment menés avaient permis de mettre en évidence la présence de 135 espèces, animales ou végétales.



© J. Lombard



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

POUR UNE IMPLICATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

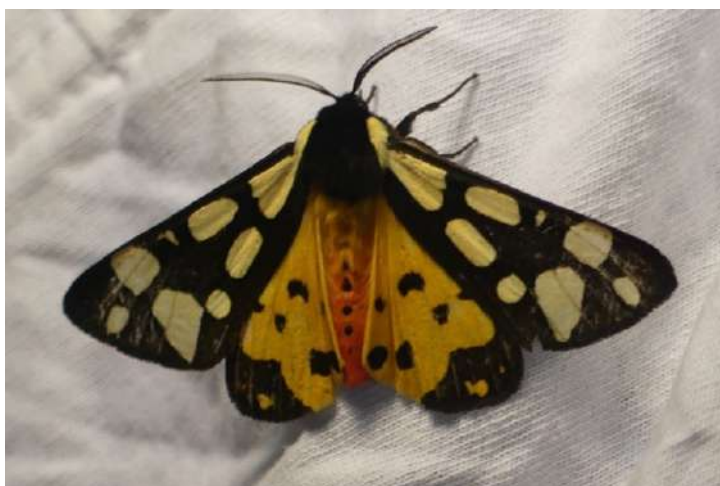
LE COGARD A COORGANISÉ LA 1ÈRE ÉDITION DES 24H DE LA BIODIVERSITÉ À NÎMES !

LES DONNÉES RÉCOLTÉES

Un des objectifs de la tenue des 24h de la biodiversité de Nîmes était la récolte de données naturalistes, notamment afin d'alimenter d'éventuels plans de gestion. Cet objectif a été rempli puisque **165 nouvelles espèces** ont été recensées sur site, pour un nombre total de 392 observations.

FAUNE

Ce n'est pas moins de **56 nouvelles espèces** qui ont été recensées sur site durant les 24h de la biodiversité, tous groupes taxonomiques confondus (voir tableau suivant).



Ecaille fermière sur piège lumineux le vendredi soir (Arctia villica)



Chevreuil capturé au piège vidéo (Capreolus capreolus)

Taxons	pré 24h		24h (21 & 22 avril 2023)		
	Nombre d'observations	Nombre d'espèces	Nombre d'observations	Nombre d'espèces	dont nouvelles espèces
Araignées	2	2	7	7	7
Coléoptères	3	3	11	8	8
Oiseaux	427	53	98	41	7
Reptiles	9	4	2	2	0
Chauves-souris	0	0	8	2	2
Papillons de nuit	7	5	36	27	27
Papillons de jour	89	38	16	16	4
Mammifères	11	5	8	5	1
Punaises	1	1	2	2	2
Cigales et apparentés	0	0	1	1	1
Total	549	111	189	111	56





ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

POUR UNE IMPLICATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

LE COGARD A COORGANISÉ LA 1ÈRE ÉDITION DES 24H DE LA BIODIVERSITÉ À NÎMES !

FLORE

Un total de 160 espèces a été recensés par les Ecologistes de l'Euzière durant les 24h de la biodiversité de Nîmes. 115 espèces étaient déjà connues sur le site.

LA SENSIBILISATION AU CŒUR DES EXPÉDITIONS : LES CHIFFRES

- Nombres d'inventaires naturalistes d'une durée de 1h : **22**
- Nombre de personnes participant aux inventaires : **242**
- Nombre de personnes sensibilisées : **350**



L'Ophrys bécasse (Ophrys scolopax)

UN ÉVÈNEMENT À LA FOIS SALARIÉ ET BÉNÉVOLE

Trois bénévoles du COGard sont venus nous prêter main-forte ou ont tout simplement participé à l'évènement. A l'instar des stands COGard tenus à la fois par des salarié(e)s et des bénévoles qui ont bien fonctionné en 2023, ces rendez-vous sont tout indiqués pour les bénévoles, qu'ils aient ou non des compétences naturalistes. Sur ce type d'évènements, tous et toutes sont conviées : pour aider lors d'un inventaire, pour aider à la tenue de stand, l'accueil, la logistique, ou tout simplement venir profiter de l'évènement. De plus, cela répond à une vraie demande de tisser des liens entre bénévoles et salarié(e)s afin de faire vivre l'association.

ET POUR LA SUITE ?

Un autre projet biodiversité est prévu pour fin 2024 sur un espace naturel de la ville de Nîmes : inventaires naturalistes, concert : on vous en dit plus prochainement ! En 2026, des 24h de la biodiversité auront lieu au niveau de la commune de Cros dans le cadre d'un Atlas de la Biodiversité Communale que le COGard mène avec Christophe Grousset, élu et adhérent du COGard. Enfin, il est également possible de nous solliciter si des élu(e)s de votre commune souhaitent organiser ce type d'évènement luco-scientifico-festif !





FORMATIONS

UN PARTAGE DES CONNAISSANCES

Forte de ses compétences, l'équipe salariée a eu à plusieurs reprises l'opportunité de les **partager** lors de formations. Par exemple, les agents de RTE ont été formés aux problématiques faunistiques en lien avec les lignes et pylônes électriques (initialement prévue en 2023 mais décalée en février 2024).

Une introduction à la reconnaissance des chants d'oiseaux a été effectuée à Maison Rouge lors de l'année 2023.

Les adhérent(e)s étaient également invité(e)s à se former sur la tenue d'un camp de migration courant du mois de mars.

COGARD.ORG

SIÈGE SOCIAL



 285 rue Gilles Roberval
Parc Kennedy bât. C
30 900 NÎMES

 04 66 06 83 36

 assoc@cogard.org

BUREAUX SAINT-CHAPTES

 56 Rue René Pasquier,
30190 Saint-Chaptes

 04 66 63 85 74

 assoc@cogard.org

 COGard - Centre Ornithologique du Gard

 @asso.cogard